



AFEAS

l'Association  
Féminine  
d'Education et  
d'Action  
Sociale

L'A.F.E.A.S. ET L'EDUCATION POPULAIRE

Document présenté à

Monsieur Jacques-Yvan Morin

Ministre de l'Education

SIÈGE SOCIAL :  
180 EST, BOUL. DORCHESTER  
BUREAU 200,  
MONTRÉAL, P.Q. H2X 1N6  
TEL. : (514) 866-1813

Rédigé par:  
Christiane Gagné

Mars 1979

L'AFEAS, mouvement d'éducation et d'action sociale, met l'accent sur l'éducation permanente, nécessité primordiale aujourd'hui dont le but ultime vise le bien-être de notre société et le perfectionnement de chaque citoyen. L'AFEAS favorise la formation et l'information de ses membres par le dialogue, l'échange et en leur présentant un sujet social qui correspond aux besoins des femmes de chez-nous et ce, depuis plus de quarante (40) ans. Hé oui! L'AFEAS a treize (13) ans, mais ses ancêtres, l'UCFR (Union Catholique des Femmes Rurales) et les CED (Cercles d'Economie Domestique) ont plus de quarante (40) ans.

Dans un premier temps, disons que nous ne pouvons parler de l'éducation des femmes par les femmes sans expliquer les motifs qui ont sous-tendu les fondations d'organismes tels l'UCFR et les CED. Pourquoi les femmes ont-elles d'abord senti le besoin de se regrouper et dans quel milieu ce besoin est-il apparu le premier?

Les femmes se sont vite rendu compte qu'elles avaient soif de formation et d'information et qu'en se regroupant elles pourraient s'en donner chacune faisant profiter les autres de ses propres expériences. Il ne faut pas oublier qu'à ce moment-là, en 1930-35, il n'existait pas de Service d'éducation aux adultes. Par le fait même, on ne pouvait penser avoir des cours pour les adultes; retourner en classe avec des jeunes était impensable. Cela n'aurait pas été bien vu des jeunes et encore moins bien des plus âgés. La solution: se regrouper. Ce besoin-là s'est vite fait sentir dans le monde rural.

Les femmes rurales ont été plus sensibles à ce besoin à cause peut-être de leur éloignement des grands centres urbains ou semi-urbains, à cause aussi de leur situation de femme collaboratrice du mari à l'entreprise familiale. Plusieurs de ces épouses étaient d'anciennes institutrices et elles percevaient le besoin d'élargir leurs connaissances pour aider adéquatement leur mari dans l'entreprise. Non seulement on regardait les époux oeuvrer au sein d'organismes agricoles tels l'U.C.C., mais déjà, en 1924, dès le début de l'U.C.C., des femmes s'intéressaient aux différentes activités de ces cercles, afin de se renseigner et de seconder leurs maris. Elles assistaient aux journées d'études, aux assemblées

et aux congrès. Elles prenaient une part active aux équipes d'études organisées au plan local et elles suivaient à domicile des cours diffusés par le journal "La Terre de Chez-Nous". Ces femmes étaient de plus en plus conscientes de leur responsabilité sociale et de leur manque de connaissances.

Aussi, en 1937, on a fondé, à Rimouski, un organisme féminin: "Les Dames de l'U.C.C.". En 1944, cet organisme prenait le nom de UCFR (Union Catholique des Femmes Rurales). Il avait pour but: éducation, revendications, services. Quelques années plus tard, soit en 1940, les dames de milieux urbains emboîtaient le pas et fondaient, à Kénogami, les C.E.D. (Cercles d'Economie Domestique) sur le modèle d'association économique et coopérative. En 1947, on assistait à la formation du premier conseil provincial des "Syndicats d'Economie Domestique". Les buts de cet organisme: formation des membres, promotion des intérêts du foyer, action sociale catholique.

Les deux mouvements, dans chacun de leur milieu, rural et urbain, avaient des buts communs: l'éducation et l'action sociale. Petit à petit, les femmes se sont initiées au processus des assemblées délibérantes. A cet effet, elles ont suivi plusieurs cours de l'U.C.C. par l'entremise du journal "La Terre de Chez-Nous".

Par la suite, les femmes en sont arrivées à tenir des assemblées intéressantes et en sont venues à vouloir approfondir certains dossiers, tels la loi 16, le Rapport sur la situation de la femme au Canada, le syndicalisme agricole, le Rapport Parent, la loi 65, l'Opération 55, le Rapport Castonguay Neuveu, etc... Toujours les membres, tant de l'AFEAS que de l'UCFR ET DES CED, ont été convaincues du bien-fondé de telles études.

C'est ainsi que l'on peut affirmer que l'AFEAS a été et est encore aujourd'hui une école d'information et de formation. D'information: par ses études sociales et techniques, sa revue, ses sessions d'études, ses cours, ses réunions de toutes sortes; elle dote la femme d'antennes qui la mettent à l'écoute de son milieu et du monde. De formation: centre d'influence où chacune met en commun ses opinions, repense ses principes,

raffermit ses convictions, adopte des attitudes de groupe, ce qui la conduit à l'action personnelle et sociale dans son milieu.

Puisqu'il n'existait pas de Service d'éducation des adultes, l'AFEAS a aussi pensé à bâtir ses propres cours pour répondre à certains besoins exprimés par les membres et pour dépasser les cours de dextérité manuelle. C'est ainsi que l'on a vu naître "Psychologie de la petite enfance", cours élaboré par une de nos pionnières, Mme Azilda Marchand. Nous voudrions ici citer Mme Marchand dans son introduction:

"L'éducation des adultes ne signifie pas seulement récupération scolaire, mais bien plutôt éducation sociale, c'est-à-dire adaptation constante à l'évolution et aux transformations de notre milieu et de l'humanité entière. La préparation scolaire d'un individu, fut-elle plus ou moins longue, seule l'éducation permanente lui permettra de s'adapter et d'assimiler les nouvelles formes de vie culturelle, professionnelle, économique, tout le long de son existence. C'est également cette éducation sociale qui facilitera la compréhension et les rapports harmonieux entre les générations.

L'UCFR et les CED, maintenant fusionnés dans l'AFEAS, se sont toujours donné pour mission de répondre aux besoins de leurs membres dans les domaines divers de l'information et de la formation, en organisant des services éducatifs, permettant ainsi aux dames du milieu rural et du milieu urbain de valoriser leur vie familiale et sociale. L'association aura maintenant un nouveau service de cours en éducation populaire. Le choix de ses membres s'est porté sur un cours en psychologie infantine, comme étant un complément nécessaire aux connaissances des mamans pour réussir leur plus belle oeuvre: l'éducation de leurs enfants."

Pour continuer dans ce même élan, Mme Marchand a pensé bâtir un cours de "Formation sociale" pour permettre aux femmes de prendre conscience de la réalité sociale québécoise dans ses différentes dimensions et de jouer par là un rôle plus efficace dans leur société. Le contenu du cours était:

- 1- la société québécoise dans ses dimensions (sociale, familiale, éducative, politique, économique, religieuse);
- 2- les différents rôles de la femme dans ces secteurs;
- 3- l'animation sociale;
- 4- l'évaluation.

Les moyens proposés pour approfondir un tel contenu se voulaient variés tels: forum, travail en équipe, table ronde, exposé, colloque, réalisation de certains travaux. Le titre du cours "formation sociale" était très explicite et vraiment il a su rendre et rend encore de grands services. Ces deux cours ont été par la suite repris par les Commissions scolaires régionales.

A ce moment nous aimerions citer Denise Laporte-Dubuc, secrétaire générale des Organismes Familiaux Associés du Québec, dans "impressions de congrès des 24-25 août 1971" qui nous dit avec justesse toute l'importance et l'impact qu'a eu l'AFEAS face à l'éducation des adultes:

"Quand on scrute les objectifs et les réalisations de l'AFEAS depuis 10 ans, on ne peut faire autrement que de constater la nouveauté d'une telle association dans la société québécoise et d'admirer la justesse de l'intuition qui a présidé à sa fondation. Elle était même à l'avance sur l'ensemble de la société dans un domaine comme celui de l'éducation des adultes et l'éveil aux réalités sociales. Ne serait-ce que pour avoir bâti le cours de formation sociale et pour avoir formé des animatrices qui l'ont donné à des centaines de femmes, cette seule réalisation suffirait à mériter à l'AFEAS ses lettres de créances dans la société québécoise."

De fait, c'est peut-être à cause de cette immense possibilité de diffusion que le cours de "formation sociale" a pu être aussi utile et aussi apprécié. L'AFEAS possède plus de 600 cercles en province regroupés en 13 régions. Plusieurs animatrices ont été formées pour donner ce cours dans chacune des localités.

L'implication de l'AFEAS a aussi été très forte lors de l'apparition des Services d'éducation des adultes offerts par les Commissions scolaires régionales. Ces organismes ont été invités comme consultants pour connaître les besoins des femmes en éducation. L'AFEAS, tout comme l'UCFR et les CED, s'était toujours préoccupée de découvrir les besoins de ses membres en éducation populaire, professionnelle et permanente. Elle a donc pu en informer les autorités des commissions scolaires.

L'influence de l'AFEAS dans l'organisation et dans la propagande des cours offerts par le Service d'éducation des adultes, a été très

grande. Plusieurs membres ont publicisé les cours offerts, en ont demandé d'autres, ont fait des pressions pour qu'on accorde des budgets plus substantiels à ce Service, ont participé à l'inscription pour ces cours, et ce de façon gratuite. Nous croyons fermement que tout le bénévolat occasionné par l'organisation de tels cours a aidé à la survie d'un tel service. C'est pourquoi nous affirmons que l'AFEAS a été le précurseur du Service d'éducation des adultes.

La collaboration et l'entente avec les Commissions scolaires n'ont pas toujours été faciles et nous aimerions faire état des luttes qui ont été menées et qui, encore aujourd'hui, doivent se livrer pour obtenir satisfaction dans ce domaine.

Il a d'abord fallu lutter contre les préjugés face aux contenus de nos cours tels "Psychologie de la petite enfance" et "Formation sociale" et face à la reconnaissance de la compétence de nos professeurs. Encore aujourd'hui, c'est une lutte à mener. Nos deux cours ont été repris par les Commissions scolaires et passablement changés. Peut-être répondent-ils moins ainsi à la clientèle mais une chose est certaine, ils sont beaucoup moins demandés et lorsqu'ils le sont, ce sont les femmes de l'AFEAS qui en ont fait la propagande et l'organisation. On décèle là un manque de motivation du Service à vendre ces produits. Dans certaines commissions scolaires, pas partout heureusement, on a connu et connaît encore une forte résistance face à la crédibilité de nos professeurs. On a peine à croire que des femmes puissent se former par et parmi nous. Pourtant, l'école de la vie en est toute une, nous dit-on!

Nous avons eu aussi à lutter contre un certain autoritarisme des personnes en poste. Il était difficile d'avoir des cours à des endroits, à des dates et à des heures qui nous convenaient. Bien souvent, à cause de la grandeur des territoires à desservir, il était plus facile de déplacer un professeur que plusieurs élèves. C'est un point qui est remis en question aujourd'hui. Les autorités des Services d'éducation des adultes rêvent de voir s'élever de beaux et grands centres où ce ne sont plus les professeurs mais les élèves qui auront à se déplacer. Nous ne croyons pas qu'en terme de "services" ce soit la solution à envisager. Dans chaque localité, dans chaque paroisse, existent des locaux, peut-être

moins beaux, moins bien équipés, mais plus accessibles et assez fonctionnels pour répondre aux besoins de la clientèle.

L'AFEAS a eu aussi à mener deux autres luttes: la première pour obtenir les cours désirés et la deuxième, que ces mêmes cours soient dispensés par des professeurs compétents. L'AFEAS a toujours été soucieuse de la qualité des cours offerts puisqu'elle-même en faisait la promotion, incitait ses membres à les suivre et s'occupait des inscriptions.

Dans les structures de l'AFEAS existent plusieurs comités pour aider les femmes à mieux fonctionner tels ceux de l'éducation, de l'action sociale, de la formation, des commissions de recherche, de finances-organisation, des arts ménagers et de la publicité-recrutement. Une part très grande est accordée à celui de l'éducation et à celui de la formation.

Par toute cette éducation, cette sensibilisation aux problèmes de milieu, cet éveil aux besoins des femmes et de la société, l'AFEAS a su se grandir et gagner sa crédibilité auprès de la population. Nous dirions même que la société a été étonnée de découvrir la capacité des femmes lorsqu'elles sont regroupées. En écoutant ces femmes s'exprimer, on a su qu'elles étaient informées et qu'elles représentaient une voix importante dans la population puisque "la moitié du monde est une femme".

En se renseignant davantage, les femmes ont été amenées à s'engager encore plus dans un monde de direction presque exclusivement réservé aux hommes. C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui beaucoup de femmes marguilliers, commissaires d'école, échevins, quelques-unes sont maires et vous en retrouvez d'autres administrateurs au sein des caisses populaires. Si vous demandez à ces femmes où elles ont reçu leur formation, la plupart vous répondront: "au sein d'organismes féminins tels l'AFEAS ou autres". Comme le disait Mme Suzanne Beauchamp-Niquette, maire de Dolbeau: "L'AFEAS a été pour moi un tremplin et un départ dans le cheminement des différentes activités auxquelles j'ai participé."

Et voici un autre témoignage d'un membre qui suit actuellement des cours en animation culturelle à l'Université du Québec à Montréal: "c'est

grâce à l'AFEAS que je me suis inscrite, c'est l'AFEAS qui m'a donné le goût de retourner aux études; d'ailleurs, la formation que j'ai reçue dans l'association m'a été créditée". (re: revue l'AFEAS, mai 1977, p. 19)

C'est ainsi que les femmes en sont venues à l'engagement social. L'éducation permanente ouvre donc ses portes dans un optique de formation générale et de développement de la créativité tout en amenant les femmes à se prendre en charge, à se réaliser et à émerger comme personne libre, responsable, épanouie. "La formation que poursuit l'AFEAS pour ses membres est d'abord et avant tout une formation à la participation, un tremplin à l'engagement. Les techniques d'animation à l'intérieur d'un groupe de travail et les procédures d'assemblée délibérante s'avèrent précieuses. C'est une formation qui s'apprend difficilement dans les livres mais qu'il faut maîtriser en action sociale. Les responsables doivent découvrir les besoins de leur milieu, analyser les situations de faits, susciter le besoin d'information, encourager des prises de position et des engagements, d'après une échelle de valeur revisée, d'après le rôle nouveau que la femme doit tenir dans la société. Voilà le genre de participation favorisée dans l'AFEAS." (re: revue l'AFEAS, août 1976, Annette Legault)

L'AFEAS étant reconnue comme un précurseur en éducation des adultes, il faudrait mentionner aussi toutes les ressources, tant humaines que financières, qu'elle a investies dans son projet éducatif. Pour une subvention reçue de la Direction Générale de l'Education des Adultes au montant de mille (1,000) dollars, c'est deux et même trois mille dollars que le mouvement investissait en retour. Et que dire du temps et des énergies fournies par les dirigeantes AFEAS pour préparer, présenter, animer les différentes sessions de formation pour ses membres et ce, de façon gratuite, bénévole?

Pourquoi donc, chaque année, faut-il repenser à d'autres sessions de formation? Comme on l'a déjà vu plus haut, l'AFEAS est un mouvement de base qui vise l'éducation et l'action sociale; notre clientèle se renouvelle sans cesse et ses besoins changent. Les exigences financières pour de telles sessions ne cessent de grandir; comme toute chose, les coûts de location de salles, d'engagement de personnes-ressources,

de frais de logement et de restauration ne cessent d'augmenter.

Cette année, l'AFEAS est vraiment insatisfaite des montants reçus de la DGEA pour ses sessions de formation. Quelques chiffres aideraient sûrement à mieux comprendre notre déception. Voici le tableau des subventions reçues de la DGEA depuis 74-75:

<u>Année</u>	<u>Demandé</u>	<u>Reçu</u>
1974-75	\$101,748	\$84,826
1975-76**	34,545	23,388
1976-77**	22,905	20,205
1977-78	123,691 <sup>(1)</sup>	85,195 <sup>(2)</sup>
1978-79	317,916 <sup>(3)</sup>	85,557 <sup>(4)</sup>

\*\* pour les années marquées d'astérisques, les montants indiqués ne sont que pour le niveau provincial. Nous ne disposons pas des chiffres pour les régions.

(1) \$38,040 pour le provincial et \$85,651 pour les régions.

(2) \$31,060 pour le provincial et \$54,135 pour les régions.

(3) \$76,990 pour le provincial et 240,926 pour les régions.

(4) \$20,752 pour le provincial et \$64,805 pour les régions.

On note que pour les années 75-76, 76-77, 77-78 nos régions présentaient elles-mêmes leurs projets à la DGEA. En 74-75, le niveau provincial présentait un projet global incluant les régions. Fait à remarquer, le montant accordé en 78-79 est pratiquement le même qu'en 74-75, de là notre étonnement, voire même notre mécontentement.

Depuis 74-75, notre mouvement a évolué, changé; nos membres ne sont plus les mêmes. On les retrouve ou bien dans des postes décisionnels de toutes sortes, ou bien elles sont retournées aux études, ou bien elles ont réintégré le marché du travail. Nous croyons donc que notre travail n'a pas été inutile; nos objectifs sont atteints. Nous sommes là, présentes au milieu, en vue d'une prise de conscience des femmes, d'une prise en charge d'elles-mêmes et du mieux-être collectif.

L'AFEAS a donc toute une histoire, tout un passé qui prouve son intérêt et sa constance à l'éducation, à la formation de ses membres et

des femmes en général. Pour continuer dans ce domaine, nous demandons donc au Ministère de l'Education:

- . de reconnaître la responsabilité et l'importance des associations volontaires tel que l'AFEAS dans le développement de la société;
- . de reconnaître l'apport très rentable de l'AFEAS en formation des adultes;
- . de reviser son programme d'aide offert aux organismes volontaires d'éducation populaire afin d'en simplifier les modalités administratives (présentation, rapports, etc...) et de le rendre suffisamment souple pour permettre aux organismes de planifier leurs activités éducatives à plus long terme;
- . que le programme offert aux OVEP, une fois révisé, permette aux organismes de planifier à plus long terme leur programme d'éducation populaire. Pour ce faire, le Ministère devrait pouvoir engager des sommes au moins deux ans à l'avance. Ainsi, les organismes devraient connaître dès 1979 les sommes dont ils disposeront en 1981;
- . que le Ministère de l'éducation augmente, substantiellement, le budget du programme d'aide aux OVEP afin de permettre à l'AFEAS et aux autres organismes, de bénéficier de hausses raisonnables dans les montants accordés par la DGEA.